

PAR COURRIEL

Québec, le 5 avril 2019

Madame

Objet: Demande d'accès à l'information

N/Réf. 0101-364

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 16 mars 2019 pour l'obtention d'informations concernant l'histoire des affaires et l'évolution de la Sépaq, notamment le chiffre d'affaires, les dépenses, les revenus et sa position sur le marché.

À cet effet, nous vous référons aux rapports annuels produits par la Sépaq et dont les plus récents, soit de 2013-2014 à 2017-2018, sont rendus disponibles sur son site web dans la section « Documentation corporative ». Les rapports annuels des années 2005-2006 et postérieures sont également disponibles en ligne sur le site web de Bibliothèque et archives nationales du Québec (www.numerique.bang.gc.ca).

Vous y retrouverez notamment les états financiers consolidés de la Sépaq, ainsi que plusieurs informations sur le développement économique de la Sépaq. Vous y trouverez également plusieurs informations sur l'histoire de la Sépaq, entre autres dans les sections introductives et dans le compte rendu annuel en lien avec le plan stratégique. Vous pourrez enfin constater l'évolution de la Sépaq à la lecture séquentielle des rapports annuels.

Advenant le cas où vous auriez besoin d'une copie des rapports annuels antérieurs, soit de 1985-1986 à 2004-2005, nous vous invitons à communiquer avec nous afin de convenir de la façon de vous les transmettre.

Considérant que votre demande a été traitée conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous rappelons que vous pouvez demander la révision de la présente décision à la Commission d'accès à l'information, sur demande faite dans les trente (30) jours de la date de la présente décision, en vous conformant aux articles 135 et suivants de la loi précitée. À cette fin, un avis de recours est joint à la présente.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La vice-présidente – Affaires corporatives et secrétaire générale,

Nelly Rodrigue, avocate, ASC

p. j. Avis de recours